

### L'axe 1 du projet de réseau / la liaison école collège

- le repérage et la prise en charge des élèves en difficulté
- la maîtrise de la langue au cœur la liaison CM/6ème ; les priorités partagées langue écrite / langue orale.
- les programmes, la progressivité des apprentissages en français au cycle 3
- les projets : prix littéraire et défis lecture

### Projet de réseau Objectif 1 : Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » pour apprendre dans toutes les disciplines et prévenir l'illettrisme

- les constats nationaux
  - Environ 3 millions de personnes adultes illettrées en France
  - 15 % des élèves de 6ème ont des difficultés d'identification des mots en lecture
  - des écarts de réussite entre élèves de l'EP et hors EP qui ne se réduisent pas

#### Loi de refondation de l'école – 8 juillet 2013 – annexe

Les objectifs fixés par la nation à son école : une école à la fois juste pour tous et exigeante pour chacun : La refondation de l'école doit en priorité permettre une élévation générale du niveau de tous les élèves. Les objectifs sont d'abord de nature pédagogique :

- **réduire à moins de 10 % l'écart de maîtrise des compétences en fin de CM2 entre les élèves de l'éducation prioritaire et les élèves hors éducation prioritaire** (suivi des indicateurs relatifs à l'écart des pourcentages d'élèves maîtrisant en fin de CM2 les compétences 1 et 3 du palier 2 du socle commun entre les établissements de l'éducation prioritaire et les établissements hors éducation prioritaire) ;
- **diviser par deux la proportion des élèves qui sortent du système scolaire sans qualification et amener tous les élèves à maîtriser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture à l'issue de la scolarité obligatoire ;**

- Prévenir l'illettrisme → Permettre à tous les élèves d'atteindre le niveau A2 en langue, seuil d'irréversibilité des acquis (voir grille niveau A2 en annexe)

Des tests passés auprès de l'ensemble des élèves de sixième à la rentrée 2016 mettent en évidence des écarts de réussite importants en français (orthographe, lecture) entre les élèves issus du REP et ceux hors REP.

Au cours au stage de l'an dernier auquel de nombreux collègues de CM avaient participé, la grille des priorités partagée pour évaluer la langue écrite a été présentée par M Destaing, IA IPR de lettres. Cette grille va à nouveau être utilisée de façon collégiale au collège pour évaluer les écrits de tous les élèves de sixième.

#### Décisions :

- Dans un souci de cohérence, l'ensemble des collègues professeurs des écoles du réseau décident d'adopter cette grille pour évaluer les écrits des élèves de CM. En fin de CM2, au cours de la commission de liaison, chaque professeur des écoles pourra ainsi transmettre les deux priorités langue écrite pour chacun de ses élèves entrant en sixième. Cette information sera précieuse pour constituer de façon rapide les groupes de besoin pour l'AP à l'entrée en sixième et pour poursuivre au collège l'évaluation collégiale de la langue écrite.
- Fin du travail sur les éléments de progressivité pour les programmes de cycle 3 en français (partie oral et étude de la langue). Ces éléments sont transmis aux collègues de français du collège qui pourront proposer des modifications.

#### Ressources disponibles sur le site du réseau :

<http://rep-fontainedouche.ac-dijon.fr/2016/10/02/stage-rep-cycle-3-laxe-1-du-projet-de-reseau/>

- programmes de cycle 3 en français : éléments de progressivité
- la grille niveau A2 ; seuil d'irréversibilité des acquis en langue
- le papillon utilisé au collège pour évaluer les écrits des élèves
- les priorités langue écrite version élève et version professeurs
- l'outil de diagnostic académique REP élaboré par les IA IPR de français